

Dimanche 27 février 2022, 26èmes 30 Bornes de ST-PAËR, organisées par l'association "Les 30 Bornes de St-Paër" (Entente Mt-St-Aignan/Maromme et Bénévoles) avec l'aide de la municipalité de St-Paër et du Comité des Fêtes (ASPF)

Départ (et arrivée) sur la place de St-Paër : - 30 Km **ET** Relais à **10:00** - **11,5 km Marche à 10:10. Marche solidaire au profit du SAMUSOCIAL l'Autobus (6 km) à 09:30.** Il ne s'agit pas d'une compétition. Donc pas de classement, pas de chronométrage et pas de certificat médical à produire. Engagement via notre site (www.30bornes.co) ou sur www.le-sportif.com ou sur place. **Participation de 10 € entièrement reversée au SAMUSOCIAL.** Possibilité de faire un don.

Droits d'engagement : engagement et paiement possibles en ligne : www.30bornes.co ou sur www.le-sportif.com : 16 € pour le 30 kms individuel(le)s (demi-tarif pour les étudiants et les demandeurs d'emploi soit 8 €) 33 € par équipe pour le relais et 9 € pour la marche.

Tarifs de groupe à partir de 10 inscrits quelle que soit la distance : 14 € sur le 30 km, 30 € par équipe, 8 € sur la marche. Pas d'engagement par téléphone.

En cas d'annulation le jour de la course, toutes les dispositions ayant été prises pour accueillir les coureurs, les droits d'engagement resteraient acquis à l'organisation.

Dossards : à retirer le **samedi 26 février de 14:00 à 18:00 au DECATHLON BARENTIN et le dimanche 27 février à partir de 08:15.** Inscriptions possibles le samedi au DECATHLON BARENTIN de 14:00 à 18:00.

ATTENTION : PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE

Balisage et chronométrage :

Balise au 1^{er} km puis **tous les 2 km** sur le 30 KM **et la Marche**. Indication du dernier km et des derniers 400 m. Temps de passage au 1^{er} km. Chrono sur la ligne d'arrivée.

Meneurs d'allure (Athlètes de l'EMSAM) : **2:00 ; 2:15 ; 2:30 ; 2:45 ; 3:00.**

Les meneurs d'allure entrent dans les classements et de fait dans la grille des primes.

Catégories :

- 30 km : à partir des Espoirs H et F nés en 2000-2002 jusqu'aux Masters H et F nés en 82 et avant.
- Relais (équipe de 3) et Marche : à partir des Cadets H et F nés en 2005-2006.

Accueil et assistance : parking, vestiaires, salle de repos, médecin, secouristes de l'ADPC, VSAB, motards de l'ANEC, ravitaillement. La prestation KINES est annulée.

Assurance :

- Responsabilité civile : organisateurs couverts (police n° A110 825 749)
- Individuelle Accident : les licencié(e)s bénéficient des garanties liées à leur licence; il incombe aux autres participant(e)s de s'assurer personnellement.

- Les accompagnateurs à vélo ou tout autre engin motorisé hors organisation sont interdits.

Remises des prix et dotation :

Marche : à partir de 12:00 dans la salle polyvalente – **30 KM** : à partir de 13:30.

30 KM : Trophées individuels et pour les 3 premières équipes de 5 sur le 30 KM (Challenge Eric GUILHOT). Classements et récompenses pour toutes les catégories.

RELAIS : challenge Eric GUILHOT et trophées, lots (équipements sportifs et de loisirs)

Classements par équipes : **les 3 premières au scratch**, les 2 premières par **entreprise**, par équipes mixtes et par équipes **Féminines**.

MARCHE : lots (équipements sportifs et loisirs), trophées. Classements **Jeunes, Vétérans 1.2.3.4 H & F, scratch H et F. Résultats et récompenses sur la place vers 11:30.**

- Déguisement : récompenses aux 3 meilleurs déguisements.

- Tee-shirt **technique** remis à chaque participant.

Primes : (cumulables)

Scratch H & F : 1^{er} 200 € - 2^{ème} 150 € - 3^{ème} 100 €. **SF & SH** : 75€ - 60 € - 40 € /

M1 F & H : 75 € - 60 € - 40 € / **M2 F & H** : 75 € - 60 € - 40 € / **M3 F & H** : 75 € - 60 € - 40 € -

M4 H & F : lots aux 3 premier(e)s.

Lots pour le Relais et la Marche : Equipements sportifs, bons d'achat, ... **1500 € au total!**

Records :

Primes de 200 € pour l'établissement d'un nouveau record sur le 30KM individuel (H et/ou F), sur le Relais (scratch) et sur la Marche (H et/ou F).

Pour mémoire (records): K. LABLAQ en 1 :36 :58 (2020), Y. OUBOUHOU en 1 :54 :56 (2012) et HAVRE A.C. en 1 :37 :43 (2005).

Marche: F. DESJARDINS (R2MA) en 45 :52 (2016) et A-Gaëlle RETOUT en 52 :16 (2012).

Pasta-partie: annulée

Information:

*L'Entente Mont-Saint-Aignan/Maromme, co-organisatrice des "30 Bornes de St-Paër", propose le **dimanche 26 juin 2022**, la 8^{ème} édition **du TRAIL DE LA FORET VERTE ET JAUNE - en Forêt Verte -La Bretèque**. Tous les renseignements prochainement disponibles sur le site de l'Entente www.emsam.athle.org*